

# Newsletter #15

Mars 2025

## Informations municipales

### **Election du Maire et du bureau municipal**

Lors du conseil municipal du jeudi 27 février, les élus ont voté à l'unanimité pour élire Stéphane Entème au poste de Maire de Monnières, suite à la démission annoncée de Benoît Couteau. Ils ont également désigné un nouveau bureau municipal. Les adjoints sont : Françoise Ménard, Rodolphe Borré, Linda Gaboriau, Christian Maillard et Hélène Quéméré. Les délégations restent inchangées.

### **Point voirie**

Contrairement à ce que pensent certains monniérois sur les réseaux sociaux, les élus du conseil municipal ne se désintéressent pas de l'état des routes. Ils ont conscience que malgré les efforts fournis depuis plusieurs années, notamment par Marie-Lou Louveau de La Guigneraye, élue en charge de la voirie, il reste encore des travaux à réaliser.

La route de la Minière réparée il y a peu est de nouveau impraticable. La mairie a fait venir un huissier pour constater les malfaçons. L'entreprise responsable doit venir terminer ce chantier correctement rapidement.

Concernant la rue des Quarterons, Clisson Sèvre & Main Agglo a à sa charge son entretien. Une réfection plus importante sera réalisée cette année. Elle sera prise en charge pour 50% par l'Agglomération et 50% par la commune.

Concernant la rue du Raffou, une première réparation a été faite mais il reste des places de stationnement à marquer.

Les rues des Salorges et du Paradis, endommagées pendant les travaux de la place de l'église, ont été réparées. Il faudra sans doute effectuer une réparation plus profonde de la rue des Salorges, incluant la réfection des trottoirs dans le futur.

Les travaux du Village Boucher et des Côteaux devraient recommencer début Mars ; en attendant des travaux de sécurisation ont été effectués.

Cette année encore, un budget de 120 000 € devrait être consacré aux réparations des voies. N'hésitez pas à prendre contact avec la municipalité via la boîte contact du site internet ou par mail : [accueil@mairie-monnières.com](mailto:accueil@mairie-monnières.com) pour partager vos difficultés ou questionnement.

### **Inscriptions à l'école publique Les 3 Moulins**

Pour les familles qui souhaitent faire une première inscription à l'école publique, vous devez vous rendre en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile. Cloé, agent d'accueil, vous fera remplir le formulaire d'inscription qui sera transmis avec les documents à la directrice de l'école. Ces démarches doivent être faites au plus tard le 15 juin 2025, pour la rentrée de septembre 2025.

# Associations

## CONCOURS

### « Justin REGARD »



À partir du 2 mars 2025 la **bibliothèque Au plaisir de lire** lance un nouveau concours pour animer l'espace culturel "Jehan Meschinot", "Justin REGARD" propose une sélection d'auteurs qui apporte un regard différent sur le monde. C'est l'occasion d'élire votre livre préféré parmi les 4 titres proposés dans les deux catégories (adulte et jeunesse). Ce sera aussi l'occasion de venir partager un moment privilégié autour de la lecture. L'équipe de la bibliothèque vous y attend nombreux et nombreuses.

Venez élire votre livre préféré dans votre bibliothèque « **Au Plaisir de Lire** ».

Retrouvez la sélection de **Justin** :

- 4 nouveautés adultes
- 4 nouveautés enfants de 7 à 10 ans.

**Le concours se déroulera du 2 mars au 30 mai 2025.**

Les lecteurs peuvent emprunter 1 exemplaire pour une durée maximale de 15 jours afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Une urne sera installée à la bibliothèque.

Date limite des votes : Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025.

Gagnez une année d'abonnement (tirage au sort).



## Le gîte de Compostelle.

La commune de Monnières se trouve sur le passage du chemin breton vers Saint-Jacques de Compostelle depuis le 8 mai 2013. Le gîte municipal a été officiellement répertorié par l'association bretonne du chemin de Compostelle. À l'origine, l'accueil des pèlerins se faisait dans la cuisine de la cantine, puis dans l'ancienne poste. Les pèlerins étaient accueillis par Daniel et Marie Blanche Cremet puis par Bernadette et Albert Méchineau. En décembre 2020, une association a été créée pour faciliter leur arrivées. En 2022 la municipalité ayant d'autres projets pour ce bâtiment a mis disposition un autre local attenant à la salle Henri Gaborit. Grace aux bénévoles (Guy Blanchard, Jean-Paul Lamy et Christian Thomas) et aux membres de l'association (Gérard Friot, Yvon Macé et Claude Boué) le local a été remis à neuf pour être utilisé en gîte d'étape. Depuis le 1er mars le gîte est prêt à accueillir les pèlerins en partance pour Saint-Jacques de Compostelle ainsi que ceux allant au Mont St Michel. Entre 30 et 60 pèlerins y sont attendus par an. Les bénévoles remercient la municipalité pour la mise à disposition de ce gîte.



## Informations diverses

La municipalité de Gorges organise un mois complet d'animations dans le cadre de la **Journée Internationale des droits des Femmes** à partir du 8 mars : Vénus en mars. Les animations sont ouvertes à toutes et tous, sauf mention contraire.



**Vénus en mars**  
Tout le mois de mars 2025

Spectacles  
Ateliers thématiques  
Expositions Ciné-débat  
Conférences

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes

**PROGRAMME SUR : [WWW.GORGES44.FR](http://WWW.GORGES44.FR)**

## Aggloh

### Facture déchets

Votre facture se compose d'un abonnement au service et d'une part variable. L'abonnement mensuel (la part fixe de la facture) vous permet d'avoir accès à l'ensemble des services :

- Collecte des bacs d'ordures ménagères **et** des emballages
- 12 passages compris en déchèteries par an pour les particuliers. Au-delà, chaque passage supplémentaire est facturé 12 €.
- La mise à disposition de bacs verts et jaunes
- Le transfert et le traitement des déchets
- La gestion des colonnes d'apport volontaire (verre, papier, ordures ménagères)
- Les actions de sensibilisation
- Le fonctionnement du service

La part variable : un coût unitaire est appliqué à chaque levée de bac d'ordures ménagères (ou ouverture de colonne). La part variable évolue en fonction du nombre fois où votre bac est collecté.

*Les factures déchets sont émises deux fois par an :*

- En juillet pour la période du 1er janvier au 30 juin
- En janvier pour la période du 1er juillet au 31 décembre

Pour connaître les nouvelles grilles tarifaires pour l'année 2025, rendez-vous sur le site <https://environnement.clissonsevremaire.fr/dechets/la-facture-dechets/tarifs-particuliers>

### Où déposer les déchets refusés en déchèteries et haltes éco-tri ?

Les bouteilles de gaz, les pneus ou les extincteurs ne sont pas acceptés. Les agents d'accueil refuseront en déchèteries et haltes éco-tri ces déchets. Mais alors qu'en faire ?

Les bouteilles de gaz : selon le [code l'Environnement](#), vous pouvez ramener votre bouteille de gaz sur un point de vente. Elles ne sont pas vendues, mais consignées. Votre bouteille sera reprise gratuitement et sans condition. En la ramenant sur un des points de vente, vous contribuez à son réemploi.

Les pneus : tout distributeur a obligation [par la loi](#) de les reprendre sans frais. Vous pouvez déposer le pneu usagé chez le vendeur où vous l'avez acheté, chez un garagiste ou un centre auto.

Les extincteurs : si votre extincteur est vide ou qu'il a dépassé sa date de péremption, vous pouvez : le déposer dans des déchèteries dédiées aux déchets professionnels comme celle de Brangeon à Clisson ou celle de Séché à Vallet. Les extincteurs y sont acceptés. Vous pouvez aussi le rapporter dans certains magasins de bricolage, chez des professionnels de la réparation automobile ou dans des magasins d'accastillage qui reprendront votre extincteur usagé à l'occasion de l'achat d'un neuf.

Il y a actuellement une dizaine d'**offres d'emploi et de stages à Clisson Sèvre et Maine Aggloh**, vous pouvez les consulter en ligne sur leur site internet : <https://www.clissonsevremaine.fr/laggloh/offres-demploi>

## Ramassage déchets

Tri sélectif : Mercredis 19 mars et 2 avril

Ordures ménagères : Mardis 18 avril et 1er avril

## Agenda

- **Samedi 8 mars, à partir de 10h.** Marché de Gorges, Place Maurice Renoul. **Spectacle Lie de mots et dégustations vins prix féminins.** Lecture de textes théâtraux et poétiques et chansons autour des thématiques de la vigne et du vin, en lien avec l'association des vignerons de Gorges qui propose une dégustation des vins lauréats du prix Fémina des années passées. Tout public. Gratuit
- **Vendredi 14 mars, à 19h.** Auditorium du Complexe de la Margerie. **Les cancers gynécologiques et le cancer du sein.** L'association Agir contre la maladie propose une conférence autour des cancers du sein et gynécologiques, suivi d'un temps d'échange. Conférence animée par Mathilde Vital, chirurgienne gynécologue et sénologue. Tout public. Gratuit
- **Samedi 15 mars de 9h à 12h,** espace Bois Joli à Château-Thébaud. **Carrefour de l'Alternance.**
- **Mardi 25 mars 2025 à 18h,** au siège communautaire, 13 rue des Ajoncs à Clisson. **Conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo.**
- **Mercredi 19 mars à 20h,** salle Henri-Claude Guignard à Remouillé. Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, le relais petite enfance vous propose une **conférence : s'éveiller au monde par les arts et les cultures.** Entrée gratuite sans réservation. Renseignements au 02.40.54.54.64.
- **Samedi 29 mars de 10h30 à 12h30,** aux espaces jeunes de Haute-Goulaine et de Boussay. **Baby-dating** : rencontre entre parents et baby-sitters. Inscriptions en ligne sur <https://mesdemarches.clissonsevremaine.fr/relais-baby-sitting/inscription-a-l-evt-baby-dating/>.
- **Samedi 17 mai,** Pampre d'Or. **La journée du printemps et repas des Aînés.**

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **jeudi 13 mars à 20h,**  
**salle Henri Gaborit.**